

L'info-Fassett

AVRIL 2025



COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE FASSETT

Suite à l'annonce du président Trump concernant l'imposition de tarifs sur les exportations canadiennes, la municipalité de Fassett souhaite réaffirmer son engagement envers l'économie locale et encourage ses citoyens à privilégier les produits et services canadiens.

Ces nouvelles mesures tarifaires risquent d'avoir un impact sur nos entreprises et travailleurs locaux. Il est donc plus important que jamais de soutenir notre économie en faisant le choix de la consommation locale. En achetant des produits fabriqués au Canada et en encourageant les commerces et fournisseurs de services de notre région, nous contribuons à préserver des emplois, à renforcer nos entreprises et à assurer la prospérité de notre communauté.

Nous invitons tous les citoyens à poser des gestes concrets :

- Acheter auprès des commerces et producteurs locaux;
- Privilégier les services offerts par des entreprises canadiennes;
- Faire connaître et recommander les entreprises de notre région.

La force de notre résilience et notre richesse collective résident dans l'engagement et la démonstration de notre solidarité.....

Le maire et votre conseil
Municipalité de Fassett

TAC PAPINEAU LANCE UN PROJET PILOTE : LA NAVETTE SHOPPING POUR LES

Fassett, Notre-Dame-de-Bonsecours
section route 148
Montebello vers Papineauville

Les arrêts shopping

- Tigre Géant
- Banque Nationale
- Pharmacie Proxim
- Home Hardware
- Caisse Desjardins
- Métro

Autres lieux, sur demande et si le temps le permet

Les vendredis
de 9h à 12h
21 mars, 4 avril, 18 avril, 2 mai et 16 mai

Je réserve

TAC Transports adaptés et collectif PAPINEAU

Navette Shopping
MRC PAPINEAU

RÉSIDENTS DE LA MRC DE P APINEAU

La Navette Shopping sera offerte une fois aux deux semaines, de 9h00 à 12h00, pour chaque municipalité sélectionnée dans le cadre de ce projet expérimental. Le transport s'effectuera directement depuis le domicile des utilisateurs jusqu'aux commerces établis (banques, caisses, épicerie, pharmacies, quincailleries, etc.), situés dans la municipalité d'accueil : Papineauville.

Ce service est destiné aux résidents inscrits au transport collectif de TAC Papineau et ne présentant aucune contrainte de mobilité. Le transport sera effectué par une fourgonnette du TAC (5 places disponibles, véhicule non adapté). Les frais sont de 20 \$ par personne, payables directement au conducteur à l'embarquement.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site Internet transports adaptés et collectif Papineau : [TAC Papineau lance un projet pilote : la Navette Shopping pour les résidents de la MRC de Papineau - TAC Papineau](#)

ÉLECTIONS FÉDÉRALES – 28 AVRIL 2025

Les prochaines élections fédérales se tiendront le lundi 28 avril. Tous les citoyens canadiens âgés de 18 ans et plus pourront ainsi se rendre aux urnes pour élire leur prochain premier ministre.

ÉLECTIONS MUNICIPALES – 2 NOVEMBRE 2025

Les prochaines élections municipales se tiendront le dimanche 2 novembre. Des informations seront ajoutées au fur et à mesure de l'avancement du calendrier électoral.

CONGÉ DE PÂQUES



Prendre note que le bureau municipal sera fermé le lundi 21 avril 2025 pour le congé de Pâques.

De ce fait, la bibliothèque sera ouverte le mardi en remplacement du lundi de 18 :00 à 20 :00.

Joyeuses Pâques à tous !

HORAIRE DE LA COLLECTE DES ORDURES ET RECYCLAGE 2025

Voici les dates des prochaines collectes à ajouter à votre calendrier.

Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
8-22	6-20	3-17	1-15-29	12-26	9-23	7-21	4-18	2-16-30

RENOUVELLEMENT 2024 - LICENCE POUR CHIEN



Règlement 2001-05 Article 4 – Licence de chien

Toute personne qui est propriétaire, possesseur ou gardien d'un chien sur le territoire de la Municipalité de Fassett doit, à tous les ans, à compter du premier janvier, obtenir une licence pour chaque chien, au bureau municipal au coût de 10\$ annuellement pour le premier chien, 20\$ annuellement pour le second chien et 50\$ par chien excédentaire.

Merci de votre collaboration!

HORAIRE DE L'ÉCOCENTRE - ESTIVALE 2025

À partir du 4 avril

ÉCOCENTRE	
NOUVEL HORAIRE	
ENTRÉE RUE BOUCHER SEULEMENT	
Lun	7h30 - 16h00
Mar	7h30 - 16h00
Mer	7h30 - 16h00
Jeu	7h30 - 16h00
Vend	10h00 - 20h00

SERVICE D'URBANISME

Ça sent le printemps ... Ça sent les rénos...

Ne pas oublier pour vos projets de consulter votre urbaniste, madame Carol-Anne Trottier, afin de vous assurer de prendre le bon chemin dans vos démarches.

Horaire disponible : les lundis et mardis.

CERTIFICAT D'AUTORISATION	
SITE DES TRAVAUX 800 BELLERUE PERISS CADASTRES) : 10001	CERTIFICAT NO 2024-00000
Demandeur PRINCE BENO 500 Rue PERISS CABRIE ATA 202	ÉMIS LE 02 février 2024 EN VIGUEUR JUSQU'AU
TYPE / NATURE / DESCRIPTION Commercial Construction	
Responsable Agent autorisé	RESPONSABLE DU DOSSIER Agent autorisé



Merci de prendre rendez-vous afin de réserver votre place.

ABRI TEMPO ET STRUCTURE

Nous vous rappelons que tous les abris et toutes les structures qui ont servi à protéger vos véhicules ou autres biens doivent être défaits/démontés à partir du 15 avril.



FEU CIEL OUVERT / PERMIS DE BRÛLAGE



Celui-ci n'est pas autorisé si vous n'avez pas obtenu un permis.

Votre demande de brûlage doit être faite auprès du Directeur des incendies, monsieur Daniel Bisson au 819-743-1489.

Pour nous joindre : 19, rue Gendron Fassett (Qc) J0V 1H0

Tél. : (819)423-6943 Fax : (819) 423-5388

www.village-fassett.com



MUNICIPALITÉ DE FASSETT

Pour recevoir l'Info-Fassett par courriel, écrivez à Cindy Turpin: reception@village-fassett.com